

*Initiatives ministérielles*

Il est intéressant de voir qu'un député souhaite, d'une part, qu'il y ait le quorum voulu à la Chambre et que, d'autre part, il nous quitte après s'en être assuré. Ce n'est pas là le genre d'attitude qui démontre un désir sincère de discuter des questions et d'échanger des points de vue, car il n'y a rien de plus légitime que d'avoir un point de vue différent, de vouloir le défendre et de vouloir le partager pour se faire comprendre. Je ne partage pas le point de vue des députés du Bloc québécois. Je ne suis pas toujours d'accord avec tous les députés de mon caucus. Nous discutons de ces questions tous les mercredis matins au caucus libéral. Chose certaine, nous ne souscrivons pas toujours aux opinions des députés conservateurs. Cependant, mes collègues et moi-même nous entendons au moins pour dire que tout le monde a le droit de se faire entendre et que tous les députés représentent un point de vue tout à fait légitime.

• (1600)

Nous sommes tous réunis dans cette enceinte et l'objectif même d'une assemblée législative est de s'assurer que des gens ayant des antécédents différents, et parfois même une langue différente, et représentant diverses régions puissent échanger entre eux leurs connaissances et faire part aux autres de leurs expériences, afin de parvenir à un certain accord.

Les personnes qui ne font que créer l'anarchie, semer la discorde, manifester leur frustration et leur colère montrent à quel point le gouvernement ne cherche pas à bâtir le pays, mais à le déchirer.

Devant ces personnes, dont le député qui est la cause de ce rappel au Règlement, qui s'est volatilisé après avoir semé la pagaille, que fait le gouvernement?

Il recule. Pour ce qui touche à peu près tous les aspects de la vie nationale de notre pays, le gouvernement cède devant pareille attitude. Devant la menace qui pèse aujourd'hui sur le Canada, sur l'unité nationale, voilà qu'il recule encore.

Par souci d'apaiser certaines personnes, le gouvernement a présenté un projet de loi qui élimine la mention insultante et combien malséante du rôle de la SRC comme agent d'unité nationale. Cette mention dérange des gens comme les membres du Bloc québécois, alors supprimons-la vite.

Le gouvernement a proposé une loi sur la radiodiffusion qui constitue deux conseils à Radio-Canada. Des gens comme les membres du Bloc québécois trouvent à redire à cela, alors modifions-la. Devant les membres de la commission sur l'avenir du Québec, la Commission Bélanger-Campeau, qui ont fait un travail extrêmement sérieux, consciencieux et professionnel—même si je ne suis pas d'accord avec nombre d'entre eux—que fait le gouvernement? Le premier ministre comparait-il devant la Commission Bélanger-Campeau? Non, pas plus que le chef du NPD d'ailleurs. Le gouvernement décide-t-il d'organiser un processus national parallèle mettant à contribution toutes les régions du pays, y compris le Québec, pour répliquer à la Commission Bélanger-Campeau? Non, monsieur le Président.

À la place, le gouvernement crée la Commission Spicer sans tenir le moindre compte de la composition de cette commission. Mais quand on examine le mandat de la commission, on constate qu'il s'agit d'un mandat dilué, terne et pathétique dont le but est de trouver, au nom de la population canadienne et par l'entremise de son mandataire, le gouvernement fédéral, une solution légitime et sérieuse à la crise qui déchire actuellement le Canada et à ce qui passe au Québec en ce moment. La population du Québec a le droit de tenir une telle consultation, mais le gouvernement du Canada a la responsabilité d'y répondre intelligemment.

En instituant le Groupe de consultation des citoyens, il s'est toutefois contenté de donner une réponse terne, pathétique, diluée et ridicule. C'est une insulte à l'intelligence des Canadiens. Le pays s'enlise à un moment où ce qu'il faut c'est du leadership.

Le chef de l'opposition a déjà fait valoir ces aspects en disant, le jour où la création du Groupe de consultation a été annoncée, qu'il faudrait un mandataire sérieux pour donner aux Canadiens la possibilité de s'exprimer sur leur pays et de chercher des solutions et de nouvelles orientations. C'est ce que disait le chef de l'opposition et je suis certain que, comme moi, il estime qu'on nous a privés du genre d'action généralisée à laquelle nous nous attendions. L'évolution du dossier constitutionnel au Canada ne nous a jusqu'à maintenant réservé que d'amères déceptions.

**Une voix:** Pourquoi ne pas dire cela à Clyde Wells?